



Faisons de 2022, dans notre commune

comme au
niveau national,



l'année de l'ÉGALITÉ
femmes-hommes,



notamment
par l'ÉGALITÉ
salariale !



Page 5

(actualités) Champs en images



Traditionnelle distribution de colis de Fêtes pour les seniors campésiens samedi 4 décembre, en présence de Maud Tallet et de son premier adjoint Daniel Guillaume.



Le dimanche 12 décembre, le CCAS a organisé son Noël de la Solidarité à la salle Jacques Brel, en présence de Maud Tallet et de l'élue à la Solidarité Florence Bref-Mehinto. Avec un spectacle poétique : « La bulle de rêve et la magie de Noël » de Moustico Studio...



Samedi 18 décembre a eu lieu l'inauguration de la patinoire, avec de nombreuses animations festives, dont la Fanfare des neiges qui a réchauffé cette ambiance hivernale !



SOMMAIRE

(édito) 5

(actualités)

Champs en images 2
La famille campésienne s'agrandit 4
Carrés potagers dans le quartier du Nesles 6
Journée portes ouvertes à l'Éco-lieu 7
La ville a besoin de vous ! 8-9
La ville aide ses jeunes à s'épanouir 10-12



(dossier)

Ville Amie des enfants :
quelles actions à venir ? 13-15



(ville solidaire)

Les chineries campésiennes 16

(environnement)

Tri sélectif dans les écoles :
c'est lancé ! 17



(travaux)

Une fin d'année riche
en travaux 18-20

(tribune politique) 21

(infos pratiques) 22-23



Champs-sur-Marne magazine n°242 Décembre 2021-Janvier 2022 - Directeur de la publication : Maud Tallet
Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée - Adobe Stock
© Anyoji Beltrando
Impression : Imprimerie R RAS - 6, avenue des tissonvilliers - 95400 Villiers Le Bel
Distribution : Le Diffuseur
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38 - Mail : communication@ville-champssurmarne.fr

La famille campésienne s'agrandit

*Accueil des nouveaux habitants, soirée des jeunes majeurs...
Comme chaque année, la municipalité a tenu à fêter l'entrée
des nouveaux arrivants dans la grande famille citoyenne campésienne.*

Bienvenue aux nouveaux habitants



Samedi 27 novembre a eu lieu la traditionnelle **matinée d'accueil des nouveaux Campésiens**. Après une visite de la ville et de ses équipements municipaux, les habitants ont été conviés à la mairie pour un échange avec Maud Tallet, son premier adjoint Daniel Guillaume, ainsi que les élus et cadres municipaux.

À cette occasion, Maud Tallet a tenu à rappeler le désir de la commune de conserver à la ville **sa diversité et sa richesse de population**, rappelant l'effort important fait auprès des bailleurs afin de favoriser l'accès social à la propriété pour les Campésiens aux revenus modestes. Elle a aussi évoqué **les perspectives de la ville**, avec notamment l'ouverture à venir d'**une maison de santé à la Cité Descartes**, essentielle dans un département de désertification médicale. Avec ses nombreux espaces verts, ses priorités sociales et ses agents municipaux investis au quotidien, Champs-sur-Marne est une ville où il fait bon vivre, comme le soulignent déjà nos nouveaux habitants !



Parole de Ghislain Debrabant, Campésien depuis le 30 avril 2021
Nous avons choisi Champs-sur-Marne pour plusieurs raisons : les infrastructures (la médiathèque, les terrains de foot et de basket où je peux aller jouer avec mon fils), mais aussi la proximité des routes et transports, pratiques pour aller travailler. Nous avons découvert avec plaisir les espaces verts, le château qui nous donne l'impression d'être hors du temps !

Une belle soirée Jeunes majeurs

Entrer dans l'âge adulte, devenir un citoyen à part entière est une **grande étape dans la vie d'un jeune**, ce qu'a tenu à fêter la commune **vendredi 10 décembre** dans la salle civique de la mairie. Dans un touchant discours, Maud Tallet a incité les jeunes présents à se donner les moyens d'atteindre leurs objectifs – qu'ils veuillent être boulangers ou informaticiens –, tout en se demandant comment être utiles au monde dans lequel ils vivent. Parce qu'être citoyen, c'est aussi participer à la construction d'une société du vivre ensemble respectueuse et égalitaire !

Les jeunes et leurs familles ont également pu voir une exposition sur la Citoyenneté et un film sur le C@P (Champs Accompagnement Projet), assister à une présentation de l'association Unis-Cité (pour le service civique) et échanger avec quelques élus... Ils ont également signé un « livret citoyen », symbole de leur entrée dans la citoyenneté, avant de repartir avec une sacoche, une clé USB et deux invitations à choisir parmi les spectacles de la salle Jacques Brel...

Nous leur souhaitons à tous un bel avenir !





Faisons de 2022,
dans notre
commune comme
au niveau national,
l'année de l'égalité
femmes-hommes,
notamment par
l'égalité salariale !

D'année en année, les inégalités, notamment salariales, entre les femmes et les hommes s'aggravent en France.

Les chiffres sont édifiants :

- une femme gagne en moyenne 25,7 % de moins qu'un homme ; à contrat, diplôme, expérience et responsabilités égaux, cet écart est de 10 % ;
- 82 % des salariés à temps partiel et deux tiers des travailleurs pauvres sont des femmes ;
- les inégalités dans le monde du travail demeurent criantes. Elles ont des conséquences sur toute la vie, dans toute la vie et tout au long de la vie (les droits au chômage ou à la retraite...).

De plus, « **Une femme sur trois est victime de violences au cours de sa vie** », rappelait Fanny, une jeune lycéenne, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. « **Nous les femmes, il faut trouver le courage d'être libres et de dire stop** ».

La violence sociale à l'égard des femmes est-elle sans lien avec les violences dont nombre d'entre elles sont victimes ?

Dans la fonction publique, c'est « l'Etat patron », dans la continuité de l'Etat, qui fixe le niveau des revenus. Cela fait 11 ans (3 présidents de la République) qu'il a bloqué le point d'indice qui sert de référence pour calculer les salaires !

Les agents municipaux dans notre commune bénéficient des possibilités d'un juste déroulement de carrière, et de toute possibilité de formation professionnelle. Chacun peut évoluer d'une filière à une autre..., de passer tous les concours pour évoluer.

Mais la crise sanitaire a révélé, s'il le fallait, combien nombre de métiers mal reconnus sont massivement exercés par des femmes. Il s'agit souvent de métiers répondant à des besoins de première nécessité, à forte dimension sociale, quasiment très souvent placés en première ligne ; d'accompagnement et de service, qui sont considérés comme des tâches subalternes auxquelles les femmes sont si souvent cantonnées. D'une part, ce sont des métiers nobles ; d'autre part, les femmes ne peuvent être considérées comme ayant des prédispositions particulières en tant que femmes.

Ces métiers, non seulement de la santé, du médico-social, de la grande distribution, de la propreté ou de l'aide à domicile, mais aussi de l'enseignement sont souvent soumis à des conditions de travail précaires et moins bien rémunérés que les autres, alors qu'ils sont en 1^{ère} ligne.

Agir pour l'égalité professionnelle implique de revaloriser toutes ces professions : l'État doit donner l'exemple et impulser ce mouvement à travers la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique ou la titularisation des nombreux contractuels. Notamment des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Il convient également d'encadrer le recours au temps partiel imposé. Ces objectifs sont au cœur de notre action municipale.

Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne

Carrés potagers dans le quartier du Nesles

Donner aux Campésiens l'opportunité de s'approprier leur quartier pour l'embellir est une vraie volonté de la commune.

Les carrés potagers devant le LCR Edouard Branly sont un bel exemple de ces initiatives citoyennes...



Cette idée des carrés potagers a germé lorsqu'une habitante du quartier du Nesles a dû rendre à regret sa parcelle de jardin partagé, tandis que la commune mettait de son côté en place des ateliers jardins dans plusieurs quartiers de la ville. S'est alors posé la question : comment embellir l'espace devant le LCR, tout en permettant aux habitants de bénéficier d'un lieu pour faire pousser des plantes, fleurs et légumes ? Après une demande au bailleur 3F qui a accordé un « permis de jardiner », les carrés potagers naissaient, mis en place par Marion Sénécald (animatrice municipale jardins) Cécile Jardat (médiatrice du quartier du Nesles) ainsi que par plusieurs habitants motivés du quartier.

Dix-huit carrés potagers ont ainsi été installés début décembre devant le LCR allée Edouard Branly avec l'aide d'une quinzaine

d'habités du lieu. Les bacs, de différentes tailles pour être accessibles aux enfants à partir de 3 ans, ont été subventionnés par la Région Ile-de-France, le terreau et les outils ont quant à eux été fournis par la municipalité, de même que certains bulbes et plantes venus de la serre municipale.

Pour le moment, seules les plantes résistant au froid - roses de Noël, conifères, lierre - ont été plantées, de même que des bulbes de jacinthes et tulipes qui pousseront au printemps. Dans d'autres bacs devraient être semées dans quelques semaines - en fonction des souhaits des habitants - des tomates, fraises et plantes aromatiques. Petits et grands pourront ainsi venir faire leur cueillette aux beaux jours !

Ces carrés potagers connaissent un vrai succès dans le quartier, preuve que l'initiative répond à une vraie demande des Campésiens. Des collégiens sont même

venus spontanément participer, ainsi que des enfants de primaire ravis de mettre les mains dans la terre.

Au-delà de belles rencontres intergénérationnelles, ces bacs vont dans l'avenir permettre d'initier des animations pédagogiques autour des insectes ou des fleurs, de donner aussi des conseils jardinage pour par exemple fleurir son balcon. Des ateliers de construction de mangeoires à moineaux et d'hôtels à insectes sont également prévus.

Vous voulez participer ? C'est ouvert à tout le quartier, vous pouvez venir aux ateliers les vendredis après-midis, ou tout simplement frapper à la porte du LCR...

Informations :

- Marion Sénécald, 06 71 75 25 11
- Cécile Jardat, LCR Edouard Branly, 6 allée Edouard Branly - 01 64 68 53 39 - 06 30 84 93 87
- Service municipal Citoyenneté, 01 64 73 48 53

Parole de Nicole, habitante du quartier depuis 27 ans

Ces carrés potagers sont une très bonne idée pour l'embellissement et la vie du quartier. Ils permettent aux habitants de se rencontrer autour des bacs, les gens s'arrêtent, regardent ou posent des questions, on passe de bons moments.





Journée portes ouvertes à l'Éco-lieu

Mercredi 15 décembre, l'Eco-lieu a organisé une journée portes ouvertes réussie, avec de nombreux Campésiens venus découvrir le lieu et ses différentes animations éphémères...

Pour rappel, l'Éco-lieu campésien est une initiative mise en place par des étudiants de licence et master de la chaire Économie Sociale et Solidaire de l'Université Gustave Eiffel dans le cadre de leur cursus, en collaboration avec différents partenaires (Sietrem, M2IE...). Une initiative à laquelle la municipalité, convaincue des enjeux en matière de développement durable, a souhaité s'associer avec notamment la mise à disposition de l'ancienne PMI allée Georges Braque (local loué par la Ville auprès du bailleur Habitat 77).

Cet Éco-lieu, où tout le mobilier a été récupéré, poursuit plusieurs objectifs :

- **dynamiser le quartier, renforcer le lien social** en devenant peu à peu un lieu de rencontre et de vie,
- **développer la pratique du jardinage collectif**, avec l'organisation d'ateliers par Marion Sénécal, animatrice municipale jardins,
- **permettre l'accès gratuit à des biens d'occasion** pour les ménages et étudiants à revenus modestes (vêtements, petit électroménager, livres...),

- **faire évoluer les habitudes des Campésiens**, en leur donnant la possibilité de réparer du petit-électroménager, des vélos ou des ordinateurs ainsi que de déposer leurs piles usagées ou leurs vieux téléphones portables dans des collecteurs.



Paroles de Ruth, Synthia, Amandine et Fatimata, étudiantes en ESS
Afin de sensibiliser les Campésiens, nous avons fait du porte-à-porte pendant un mois et reçu un excellent accueil. Les habitants du quartier étaient heureux d'apprendre l'ouverture de ce lieu de vie, certains nous ont même proposé des cours gratuits de Maths, de Droit ou des ateliers lecture.

Durant cette journée portes ouvertes, les habitants – petits et grands - ont ainsi pu participer à plusieurs ateliers : **atelier vélos** proposé par la M2IE avec un parcours d'initiation au vélo et une sensibilisation à la réparation ; **atelier « zéro déchet »** organisé par le Sietrem avec la fabrication de cosmétiques à base de produits naturels et sans emballage ; **atelier jardins** autour de la culture de plantes médicinales animé par les étudiants de master de la chaire ESS en collaboration avec Marion Sénécal. Sans oublier les jouets collectés auprès de la CASDEN - toujours par les étudiants de master -, ainsi que les 10 vélos récupérés en déchetterie par le Sietrem et remis en état par la M2IE, qui ont pu être donnés à des enfants du quartier...

Si pour le moment l'Éco-lieu n'est ouvert que le mardi (et quelques heures dans la semaine), l'idée est de fédérer les bonnes volontés afin de multiplier les occasions de se réunir et de partager. « *Tout est pour le moment ouvert* », se réjouit Pascal Bailly, conseiller municipal référent et habitant du quartier.

Eco-lieu, 4 allée Georges Braque à Champs-sur-Marne. Ouverture les mardis de 9h à 17h

Informations :

Service municipal Citoyenneté,
01 64 73 48 53

En ce moment, l'Eco-lieu a besoin de vêtements chauds (pulls, blousons, bottes) pour enfants et adultes. N'hésitez pas à venir déposer ceux dont vous n'avez plus besoin, ou à venir voir ce qui peut vous intéresser !



(actualités)

Rencontres citoyennes

La ville a besoin de vous !

Avec la mise en place de divers rendez-vous citoyens, la commune conforte sa volonté d'aller à la rencontre de ses habitants - de tous âges - et de les faire participer à la vie municipale.

ATELIERS URBAINS

Peu à peu le visage de la ville évolue, avec notamment le développement de la Cité Descartes et de la ZAC des Hauts de Nesles. Ce qui suscite bien entendu de nombreuses interrogations chez les habitants... Désireuse d'y répondre et d'instaurer un dialogue constructif, la commune a décidé d'organiser **dès le premier trimestre 2022 des ateliers urbains** - ouverts à tous - afin d'échanger avec les Campésiens. Ces concertations publiques, qui devraient se dérouler dans un quartier différent à chaque fois, auront une double fonction : informer les habitants pour leur donner une meilleure vision du développement urbain de leur ville, et recueillir leur sentiment sur des décisions qui les impactent de près.

Comment cela va-t-il se passer concrètement ? Chaque atelier aura pour thématique un projet structurant de la ville : ZAC des Hauts de Nesles, pôle aquatique, maison de santé ou évolution du centre-ville... Durant l'atelier, un intervenant extérieur porteur du projet (architecte par exemple) viendra effectuer une présentation, suivie ensuite d'une discussion avec les habitants qui pourront poser leurs questions et expliquer la manière dont ils vivent leur quartier. Ces concertations se feront naturellement aussi avec les élus référents de quartier.

Trois ateliers urbains par an sont pour le moment prévus, avec une mise en place du premier atelier dès le mois de mars si les conditions sanitaires le permettent.

Informations :

service municipal Urbanisme,
01 64 73 49 06



ATELIERS CITOYENS

Lancés en janvier 2021, les ateliers citoyens organisent de **régulières rencontres entre habitants et élus** afin de proposer des actions de convivialité, de propreté et d'embellissement de la ville. **Quatre quartiers sont concernés** : Deux Parcs/Centre-ville, Bois de Grâce/Descartes, Nesles/Bords de Marne et Pablo Picasso/Luzard.

Ces ateliers ont déjà porté leurs fruits, puisque 77 propositions concrètes ont été faites ces derniers mois par 63 Campésiens (dont 30 tirés au sort parmi les volontaires). Malgré les conditions sanitaires, les habitants, élus et animateurs de la ville sont d'ores et déjà parvenus à **mettre en place 4 projets** : embellissement de l'armoire à gaz des

Deux Parcs, installation fin décembre de carrés potagers devant le LCR Edouard Branly, fête d'Halloween dans le quartier du Lotissement et ateliers jardins animés dans plusieurs lieux par Marion Sénécald (animatrice jardins à la ville).

22 autres projets sont en cours de réflexion et d'élaboration avec les Campésiens, dont le développement de grainothèques, des après-midi/soirées jeux de société, des animations avec le Sietrem lors des Clean Up challenge ou encore la mise en place d'ateliers de street art pour l'embellissement des quartiers. Au printemps 2022 pourraient également être organisées des animations sur le tout nouveau terrain de proximité de la Garenne : tournois de



pétanque et de football, ateliers fitness, embellissement de l'ancienne PMI avec l'AMAP. Sans oublier un projet photo autour des femmes aux Deux Parcs, toujours en partenariat avec l'AMAP...

Vous avez des idées pour votre quartier ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos habitants correspondants ou de vos élus de quartier.

Informations :

Service municipal Citoyenneté,
01 64 73 48 53

CONSEIL CONSULTATIF JEUNESSE

Les jeunes aussi ont des idées et la municipalité veut entendre leur voix ! C'est pourquoi elle met en place en 2022 un **Conseil Consultatif Jeunesse**, véritable instance participative pour les 11-17 ans. L'objectif : permettre aux jeunes Campésiens de s'investir dans la vie de leur commune et d'être force de proposition auprès des élus municipaux.

36 jeunes entre 11 et 17 ans devraient ainsi être élus pour des mandats de deux ans renouvelables (un an pour les troisièmes et les terminales), avec idéalement l'élection

de **binômes fille/garçon**, par niveau de classe et par établissement scolaire. Les élections s'effectueraient au sein des collèges et du lycée. Pour les jeunes non-scolarisés à Champs-sur-Marne, le C.C.J. pourra coopter un binôme de collégiens et un binôme de lycéens après étude de leur acte de candidature, toujours en essayant de veiller à la **parité fille/garçon**.

Si la situation sanitaire le permet, les jeunes pourraient se réunir une fois par mois autour de thématiques de leur choix : environnement, discriminations, orientation, culture, solidarité... Ils seront accompagnés par des animateurs et élus tout spécialement formés, qui feront le lien avec le conseil municipal. Le C.C.J. sera présidé par le Maire ou son représentant, le Conseiller municipal délégué au conseil consultatif de la jeunesse et aux actions jeunesse.

Mise en place prévue en septembre 2022, à confirmer là encore en fonction de la situation sanitaire.

Informations :

Service municipal Jeunesse,
01 64 73 48 55



LA VILLE FAIT APPEL À SES ARTISTES !



Vous avez des compétences en arts urbains, vous êtes peintre, plasticien, photographe, sculpteur, mosaïste ou paysagiste ?

La commune vous propose de vous investir bénévolement quelques heures pour l'embellissement des quartiers, en encadrant des habitants pour la réalisation collective d'une œuvre (la Ville financerait bien sûr le matériel). Le but étant de valoriser les talents et le savoir-faire campésiens...

L'appel à participation concerne aussi les habitants - même débutants - qui auraient envie de participer à ces œuvres artistiques, ainsi que les riverains prêts à « offrir » leur mur donnant sur l'espace public pour qu'il puisse accueillir une œuvre.

Des premiers lieux ont d'ores et déjà été envisagés lors des ateliers citoyens, tels que la façade du nouveau local éco-lieu (ex-PMI) allée Georges Braque ou celle du parking donnant sur le terrain de proximité allée Emile Roux.

Des idées de thématiques ont également été proposées : références historiques au Château, à des personnages illustres de la commune, thèmes des femmes, de la paix ou de la solidarité.

L'objectif à terme : proposer un parcours artistique à travers la ville, à la découverte des différentes œuvres réalisées dans les quartiers...

Vous êtes artiste et intéressé ? Vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour contacter le service municipal Citoyenneté au : 01 64 73 48 53

La ville aide ses jeunes à s'épanouir

Dans ce contexte sanitaire difficile, la ville soutient plus que jamais les jeunes Campésiens grâce à des actions d'accompagnement et de sensibilisation à la citoyenneté. Une volonté municipale forte en direction de la jeunesse, qui devrait prendre une nouvelle ampleur en 2022.

JOBS COUPS DE POUCE

Rencontrant un grand succès, le dispositif « Jobs coup de pouce » de la ville est désormais reconduit pour toutes les vacances scolaires. Le principe : permettre à **de jeunes Campésiens de 18 à 25 ans** d'être recrutés par la commune pour des missions ponctuelles sous le tutorat d'un agent municipal. Avec diverses fonctions en rapport - lorsque cela est possible - avec le profil et les attentes des candidats : gardiennage d'installations au service des Sports, animations sur divers événements

de la ville, médiation de quartier avec le service Citoyenneté ou missions dans les services techniques ou administratifs... « *L'objectif de la ville est avant tout de mettre le pied à l'étrier à des jeunes qui n'ont pas encore - ou très peu - d'expérience professionnelle et de favoriser leur engagement citoyen. L'idée n'est pas de reprendre chaque année les mêmes candidats, qui seront plutôt orientés vers d'autres dispositifs...* » explique Xavier Gérinette, responsable adjoint au service municipal Jeunesse.

En 2021, **le bilan a été très encourageant avec 38 jeunes engagés pour des missions d'une semaine à un mois** selon les périodes et les missions. De nouveaux « Jobs coup de pouce » sont également prévus en 2022, les jeunes Campésiens majeurs ne doivent donc pas hésiter à se manifester. **Vous êtes intéressé ?** Vous pouvez prendre contact avec **le C@P**, qui vous accompagnera pour l'élaboration de votre candidature : travail du CV et de la lettre de motivation, préparation également à l'entretien d'embauche...

PÉRIODES DE VACANCES	CLÔTURE DES DOSSIERS	ATELIERS CV/LETRE ENTretien C@P
Février (19 fév/7 mars)	11 janvier	13 janvier
Avril (23 avril/9 mai)	15 mars	17 mars
Juillet/août	24 mai	27 mai
Octobre (22 oct/7 nov)	13 septembre	15 septembre
Décembre (17 déc/3 janv)	8 novembre	10 novembre

Nathan, 20 ans

J'ai été recruté dans l'animation pour m'occuper de la patinoire avec d'autres « Jobs coup de pouce » durant les vacances de fin d'année. Je cherche encore vers quel domaine me diriger, et j'avais besoin de travailler une première fois pour y voir plus clair. Et cela m'a beaucoup plu !



Nicolas, 19 ans, étudiant en Droit

Engagé pour l'animation de la patinoire, j'ai été heureux de pouvoir bénéficier d'une première expérience professionnelle. Nous avons des postes polyvalents en roulement - prêts des patins au chalet, surveillance et animation de la patinoire ou contrôle des pass sanitaires -, ce que je vais pouvoir mettre en avant dans mon CV. L'expérience a été vraiment bénéfique pour moi !



AIDES AUX PROJETS JEUNES

Autre projet important de la ville : l'Aide à Projet Jeune. Ce dispositif, destiné à développer et soutenir l'esprit d'initiative des **jeunes de 16 à 25 ans**, leur offre un accompagnement technique, pédagogique et financier pour les aider à mener à bien un projet qui leur tient à cœur : voyage découverte, séjour linguistique, études en France ou à l'étranger...

Ces projets doivent s'inscrire dans l'une de **ces thématiques** : insertion professionnelle, citoyenneté, mobilité, études, solidarité et/ou environnement, humanitaire, sport ou culture, découverte ou encore domaine artistique. Le seuil maximum de la demande d'aide doit être compris entre 100 et 200 euros par personne, en sachant qu'un projet peut être collectif et est donc susceptible de recevoir plusieurs aides (seuls les Campésiens pourront en revanche être concernés).

En contrepartie, les jeunes bénéficiaires s'engagent à rendre visibles - dans le cadre municipal - leurs projets aboutis. Ce peut être par exemple la participation à un événement local, la création d'un film ou d'une exposition présentés à Champs-sur-Marne... Tout est ouvert !

Nouveauté cette année : la commune a mis en place trois commissions dans l'année afin de faciliter l'examen et la mise en œuvre des projets.

Maelle, 22 ans, ingénieure

J'ai eu la chance de recevoir deux aides à projets de la commune.

La première m'a permis de partir faire un voyage humanitaire en Inde, où j'ai assisté durant un mois et demi les enseignantes d'une école.

Cette aide m'a permis à la fois de financer une partie du voyage et d'apporter des vêtements pour les enfants.

La seconde aide m'a quant à elle aidée à partir faire un stage dans le domaine spatial en Allemagne, à Brême, dans le cadre de mes études d'ingénieur.

Des aides financières précieuses pour une étudiante comme moi !



	CLÔTURE DÉPÔT DOSSIERS	RÉUNION ÉTUDE DOSSIERS	COMITÉ AIDE PROJET
Avril	11 mars	6 avril	15 avril
Juin	29 avril	24 mai	3 juin
Octobre	9 septembre	14 octobre	27 octobre



SERVICES CIVIQUES

Dans ce monde en perpétuelle mutation, certains jeunes éprouvent le besoin de se mobiliser au service de la collectivité et du bien commun. Désireuse de les soutenir dans cette démarche citoyenne, la commune va proposer **pour la première fois en 2022 des contrats de service civique** à de jeunes Campésiens, en partenariat avec l'association UNIS-CITÉ.

Contrairement aux emplois et stages proposés par la ville, ces missions doivent avant tout être vues comme un **engagement citoyen**. Les jeunes d'ailleurs ne seront pas salariés, mais **volontaires et encadrés par un tuteur** référent au sein de la collectivité. C'est pourquoi ils ne remplaceront pas l'action des agents municipaux, mais viendront en complément sur des **projets spécifiques porteurs de sens** :

- **Environnement** : participation au développement des jardins collectifs, animation d'actions de sensibilisation au respect du cadre de vie et de la propreté, actions d'embellissement des quartiers...
- **Sport** : animation des terrains sportifs de proximité, échanges avec les jeunes afin notamment de recenser leurs besoins, accueil lors des opérations « Faites du sport »...
- **Culture** : mise en œuvre des animations, actions liées à la future Micro-folie (musée numérique), création de lien avec les partenaires : acteurs culturels locaux, établissements scolaires, associations...

- **Conseil Consultatif Jeunesse** : participation à la mise en place du projet, information dans les collèges et lycées, communication auprès des jeunes...

De beaux projets enrichissants, passionnants, où les jeunes pourront s'épanouir au service des autres !

**Vous êtes intéressé ?
N'hésitez pas à vous manifester auprès du service Jeunesse.**

Pour les 18-25 ans - Aucun diplôme exigé. Missions de 7 à 12 mois, base de 24h hebdomadaires - Indemnisation : 580 € par mois

(actualités)

Etre jeune à Champs



EXPOSITION « MOI JEUNE CITOYEN »

Pour devenir un citoyen éclairé, il faut connaître les lois et les règles du vivre-ensemble... C'est autour de ces questions qu'a été créée l'exposition itinérante « Moi jeune et citoyen », élaborée par la D.P.J.J. (Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et Les Productions de l'Ordinaire.

Construite autour de questions-réponses à la fois ludiques et pédagogiques, elle permet aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement de l'institution judiciaire, de prendre conscience de leurs droits et devoirs, d'être informés des conséquences possibles d'un acte délictueux ou de connaître les lieux d'information et d'écoute existants.

Consciente de l'importance d'une culture citoyenne, la commune a fait l'acquisition en 2021 de cette exposition. Déjà déployée au collège Armand Lanoux lors de 22 sessions d'une heure pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, elle a donné lieu à des débats animés avec les élèves ! En 2022, l'exposition va continuer sa route dans les collèges Pablo Picasso et Jean Wiener, avec nous l'espérons autant de succès...

STAGES DE TROISIEME

Pour certains jeunes, trouver un stage de 3^{ème} peut se révéler un vrai parcours du combattant, tout spécialement lorsque les parents ne disposent pas d'un réseau professionnel étendu. C'est pourquoi la mairie a décidé de proposer chaque année dans ses services des **stages d'observation** à une quinzaine de jeunes Campésiens pour les mois de décembre et février. L'intérêt étant de leur permettre également de **découvrir l'organisation et le fonctionnement d'une commune** afin d'en faire des citoyens mieux informés...

Durant une semaine, les élèves sont ainsi accueillis à la mairie, où ils assistent à une présentation du service public et de ses valeurs, avant d'être affectés dans un service du lundi au jeudi. Le vendredi, tous se retrouvent avec Hafid au C@P pour la rédaction de leur rapport de stage.

Là encore, le service municipal Jeunesse fait en sorte de placer les jeunes dans les domaines professionnels qui les intéressent afin de leur offrir un vrai stage utile. Un jeune qui rêve d'être plombier a par exemple pu découvrir les nombreuses activités des services techniques, un autre a pu observer le fonctionnement du service Communication...

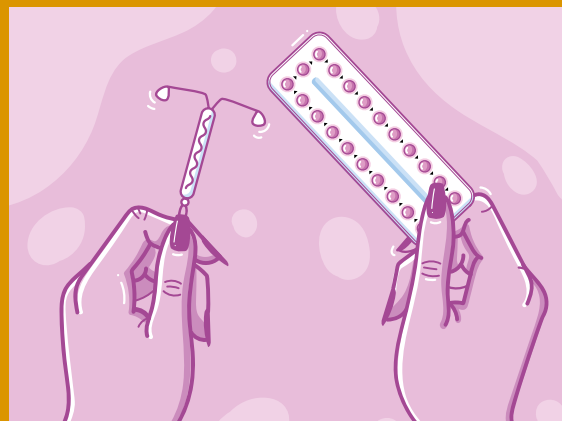
L'opération étant reconduite en 2022, les élèves qui entreront en 3^{ème} en septembre peuvent se manifester auprès du C@P ou du service municipal Jeunesse.



Contraception gratuite pour les femmes de moins de 25 ans

La contraception reste malheureusement encore trop souvent à la charge des femmes, ce qui constitue là encore une importante inégalité entre elles et les hommes...

Pour faciliter l'accès des jeunes femmes à la contraception, l'Assurance maladie prend désormais en charge, pour toutes les femmes jusqu'à 25 ans, le coût de la contraception (pilule, stérilet, implant) et les actes qui y sont associés (consultation annuelle chez un médecin ou une sage-femme, examens biologiques). **Attention toutefois, tous les dispositifs de contraception ne sont pas concernés. Sont exclus les préservatifs masculins et féminins, anneaux vaginaux, patchs, pilules de 3^{ème} et 4^{ème} générations.**



Informations :

Service municipal Jeunesse, 01 64 73 48 55

Le C@P, 3 allée des Sorbiers à Champs-sur-Marne

Tél : 01 64 61 12 75 – 06 20 24 19 43

Ville amie des enfants : quelles actions à venir ?

Première ville de Seine-et-Marne à avoir obtenu le titre « Ville amie des enfants » par l'UNICEF en 2004, la commune conserve son titre pour la période 2020/2026. Une juste récompense, pour une municipalité fortement engagée en faveur de la protection, du respect et de l'épanouissement des enfants campésiens...

Si Champs-sur-Marne se voit depuis 18 ans décerner ce titre de l'Unicef, c'est avant tout grâce à ses actions fortes en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Depuis de nombreuses années en effet, la politique éducative de la ville s'emploie à instaurer un climat de confiance et de bien-être dans les structures de petite enfance et les accueils de loisirs, fondé sur **un principe de bienveillance éducative** autour de deux axes indissociables : le plaisir de jouer et l'envie d'apprendre.

Consciente de l'impact des inégalités sociales sur le parcours scolaire des enfants, la commune se mobilise également chaque jour pour proposer à chaque petit Campésien, quel que soit son milieu, **un environnement riche en activités et contenus éducatifs**. Avec une priorité : offrir à tous les mêmes chances de s'épanouir et de réussir afin que chaque enfant ou jeune puisse avancer, serein et bien accompagné, vers l'âge adulte...

Avec la construction de nombreux nouveaux logements dans les années à venir, la ville va être amenée à accueillir de nouveaux enfants dans ses structures, et donc à renforcer son offre éducative. C'est pourquoi plus que jamais, elle poursuivra et amplifiera son engagement au

tour des **cinq principes fondamentaux de l'Unicef**, en lien avec la Convention internationale des droits de l'enfant :

- **favoriser le bien-être de chaque enfant en investissant dans la petite enfance et l'accompagnement des parents** : construction et ouverture d'une nouvelle crèche collective de 18 berceaux, mise en place d'une seconde cuisine pédagogique, augmentation des capacités d'accueil d'enfants en situation de handicap grâce à la formation des agents municipaux, création de divers ateliers (éveil culturel petite enfance en lien avec l'AMAP, animation musicale dans les crèches, atelier culturel enfants/parents)...



- **offrir un parcours éducatif de qualité et cohérent à tous les enfants et jeunes Campésiens** : renforcement du partenariat entre les structures éducatives municipales et l'université Gustave Eiffel, création du dispositif « passeurs de réussite » (tutorat de collégiens et lycéens par des étudiants de la Cité Descartes), développement des ateliers codage gratuits pour les CM1/CM2 des accueils de loisirs avec les étudiants ingénieurs de l'ESIEE, création d'une Micro-folie en partenariat avec La Villette (musée numérique)...

(dossier) Les enfants à Champs



- Favoriser la participation et l'engagement des jeunes dans les projets de la ville avec la création en 2022 du Conseil Consultatif Jeunesse, ainsi que la poursuite des dispositifs de participation liés aux accueils de loisirs et aux structures jeunesse.

- Elaborer une vision commune avec l'Unicef de la place de l'enfant à Champs-sur-Marne : poursuite de la formation des agents municipaux aux Droits de l'enfant, constitution d'un groupe d'ambassadeurs/plaideurs de l'Unicef pour favoriser la promotion des droits de l'enfant auprès des habitants, recrutement de jeunes volontaires pour des interventions « plaidoyers » lors des temps forts municipaux...

- Lutter contre la discrimination et l'exclusion en œuvrant pour une égalité filles/garçons dans l'accès aux loisirs avec la création d'espaces partagés dans les accueils de loisirs pour garantir la mixité, une meilleure formation des équipes municipales à l'éducation non genrée, l'initiation d'un temps fort autour du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), le développement des jeux de coopération mixtes et l'élaboration de malles de jeux non genrées dans les crèches...



Retour sur images : les droits de l'enfant à l'honneur

Belle illustration de l'engagement de la ville en faveur de la Convention des droits de l'enfant, la **Journée Internationale des Droits de l'enfant** a été fêtée le 20 novembre dernier à la salle Jacques Brel en présence de nombreuses familles campésiennes.

Cette édition 2021 s'est déroulée sous le signe **de la Santé et de l'Éducation**, thèmes qui ont donné lieu à de nombreuses animations aussi pédagogiques que ludiques grâce à la belle mobilisation des enfants, agents municipaux, associations et partenaires. Un grand merci à eux et aux

nombreux Campésiens venus partager ce moment avec nous !



Les Chineries Campésiennes

La création d'une recyclerie solidaire sous forme associative était un projet important de la commune. Presque un an après l'ouverture des « Chineries Campésiennes », le bilan est très encourageant...



C'est une affaire de famille que ces "Chineries Campésiennes"... Françoise Dussart et Valérie Bauduin, mère et fille, ont en effet ouvert au public les portes de l'association le 6 mars 2021, avec le soutien de la commune qui met à leur disposition la totalité du premier étage de l'ancien presbytère ainsi que des meubles et portants.

Ces « chineries » répondent à une demande à la fois sociale et écologique. Sociale, parce que les vêtements et objets sont vendus à prix très bas afin d'être accessibles à tous (cinquante centimes par exemple le pyjama d'enfant)... Et écologique bien sûr, la réutilisation de vêtements ou d'objets de seconde main permettant de consommer de manière plus durable et responsable, et donc de réduire l'impact environnemental.

Que trouvez-vous dans ces Chineries Campésiennes ? Des vêtements et accessoires tout d'abord, essentiellement pour femmes et enfants : pantalons, chemises, pulls, t-shirts, chaussures, sacs à main... Un petit rayon hommes existe également, de même qu'un espace puériculture doté d'articles tels qu'un lit à barreaux, des baignoires ou des sièges pour le bain (aucun vêtement pour bébé en revanche car ils ne se vendent pas). Sans oublier les nombreux objets de décoration, vaisselle et jeux pour enfants qui ont beaucoup de succès... Dès leur réception, les six bénévoles de l'association désinfectent les objets, lavent la vaisselle et trient les vêtements qui leur sont confiés. Les plus abîmés sont donnés à **l'entreprise TissEco, une association**

solidaire qui œuvre pour la réinsertion sociale par le travail et le recyclage textile. En fin d'année 2021 grâce au succès des ventes, **une partie des recettes a pu être reversée au CCAS de la ville**. L'association devrait également faire des dons pour d'autres causes telles que le cancer ou le handicap par exemple...

Une belle façon pour les Campésiens de faire des économies tout en se montrant solidaires et soucieux de la planète !



Informations :

- **Service Vie associative/animation,**
01 64 73 49 00
- **Les Chineries Campésiennes :**
Françoise Dussart, 06 13 43 57 87
Valérie Bauduin, 06 63 26 66 23
Mail :
les.chineries.campesiennes@gmail.com

DÉPÔT DES VÊTEMENTS ET OBJETS

Tous les mercredis de 14h30 à 17h -
Premier étage ancien presbytère
rue de la Mairie

VENTES les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois
de 14h à 17h30

Pass sanitaire exigé

Tri sélectif dans les écoles : c'est lancé !

Adopter les bons gestes pour la planète s'apprend dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la municipalité met en place, en concertation avec les équipes enseignantes, du matériel de tri sélectif dans les écoles campésiennes.

Pour un apprentissage concret au développement durable...

Incontournable aujourd'hui dans les programmes d'enseignement, **l'éducation au développement durable** a besoin de gestes concrets pour être mieux comprise et assimilée par les enfants. La municipalité, en partenariat avec le SIETREM et avec le soutien de parents d'élèves, propose donc à toutes les écoles campésiennes qui le souhaitent - maternelles, élémentaires et accueils périscolaires - **la mise à disposition du matériel nécessaire à la mise en œuvre du tri sélectif dans les classes**. L'idée : apprendre aux enfants les bons gestes, afin qu'ils puissent ensuite les reproduire dans leur famille ou à l'extérieur...



Une poubelle spécifique pourra ainsi être mise à disposition dans chaque classe afin de collecter les papiers et cartons, le plastique, les boîtes métalliques ainsi que les journaux et magazines. Avec une couleur facilement identifiable par les enfants, probablement du jaune... Lorsque les poubelles seront pleines, il appartiendra aux enseignants, animateurs mais aussi aux enfants d'aller les vider dans des conteneurs intermédiaires, qui de leur côté seront sortis par les agents municipaux pour être accessibles aux équipes du SIETREM les jours de ramassage. **L'implication de tous** est en effet l'une des clés de la réussite du projet !

Afin de déterminer les besoins, la municipalité a envoyé un courrier accompagné d'un coupon-réponse à toutes les écoles campésiennes, elle a d'ores et déjà également commandé 300 poubelles pour plus de réactivité. Le déploiement de ce tri sélectif dans les établissements devrait en effet s'effectuer durant **cette seconde partie de l'année scolaire...**

Dans l'avenir, **des composteurs** destinés à des jardins pédagogiques pourront également être mis à disposition des écoles volontaires. La possibilité d'un tri sélectif dans **les restaurants scolaires** est également

étudiée par les services municipaux Intendance, Enfance, Éducation et techniques.

Parce que sensibiliser les enfants au recyclage des déchets, c'est aussi préparer leur avenir !

Informations :

service municipal Éducation,
01 64 73 46 42

Une fin d'année riche en travaux

De nombreux travaux ont été effectués ou finalisés les dernières semaines de 2021, avec une priorité constante, celle d'embellir la ville, de permettre une meilleure gestion des eaux de pluie et de faciliter la vie des Campésiens...

Rue de Paris : végétalisation du trottoir nord

Peut-être l'avez-vous remarqué en passant devant le château... **Les trottoirs nord de la rue de Paris sont en cours de végétalisation**, de la rue Paul Bert à la limite de Noisiel. Les anciens bacs viennent en

effet d'être remplacés par des jardinières en pleine terre afin de créer de véritables espaces de plantations, avec un aménagement spécifique favorisant **une meilleure infiltration des eaux de pluie** et **une sécurisation du cheminement des piétons** le long des murs.

Côté végétation, les arbustes devraient être plantés en janvier, les végétaux plus sensibles aux variations climatiques en avril ou mai. Sauge, forsythia, abélia à grandes fleurs (entre autres) vont ainsi créer une belle haie fleurie au printemps !
Coût global estimé des travaux : 170 000 €



Rue des Prés : réfection de la chaussée

Afin de réparer les désordres structurels de la rue (nids de poule, faïençage, affaissement), une réfection globale de la chaussée a été réalisée rue des Prés. Après le retrait de l'ancienne couche de

roulement et de sa structure, différentes couches de matériaux (graves, enrobé) ont été mises en œuvre, avant la reprise de la signalisation horizontale. Pour une chaussée toute neuve !

Coût global des travaux : 420 000 €



Cours du Lizard : 4^{ème} phase de réaménagement de la voirie

Dans la continuité des travaux réalisés cours du Lizard depuis 2019, le réaménagement de la voirie continue avec la phase 4 des travaux, cette fois entre l'allée Robert Desnos et la place Pablo Picasso : réaménagement des trottoirs avec délimitation des différents usages (piste cyclable, stationnement, circulation piétonne...), orientation de leurs pentes en direction des espaces verts pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie, réfection de la couche de roulement, mise en place de la signalisation routière...

**Coût global des travaux (4^{ème} phase) :
730 000 €**



(travaux) Travaux en ville

Rue du Pivert : réfection de la voirie

Le réaménagement de la voirie de la rue du Pivert, entre l'avenue de la Morelle et le chemin de Monte à Peine, a commencé afin de réparer les nombreux dé-

sordres constatés au niveau des trottoirs, fosses d'arbres, bordures, caniveaux et chaussée.

Les premières opérations de réfection ont été effectuées sur le côté pair de la rue,

entre les rues Edouard Henriot et Albert Berthelot. Les travaux reprendront courant janvier pour la suite.

Coût global des travaux :
480 000 €



Place Pablo Picasso/ allée Léonard de Vinci : réaménagement de voirie

Des travaux de voirie sont également effectués de la rue Léonard de Vinci jusqu'à la place Pablo Picasso afin de reconstituer une piste cyclable sécurisée au niveau du quart nord ouest de la place, d'améliorer le stationnement et de faciliter l'accès aux commerces.

Une première phase de travaux a ainsi été réalisée en décembre rue Léonard de Vinci/angle cours du Lizard afin d'augmenter le nombre de places de stationnement.

À partir de mi-janvier 2022, les travaux se poursuivront place Pablo Picasso, sur le tronçon du 22 au 28 de la place.

Coût global des travaux :
150 000 €



EGLISE SAINT LOUP DE SENS : RÉFECTION DE LA CHARPENTE

Bonne nouvelle, les travaux de réfection de la charpente de l'église Saint Loup de Sens sont en cours d'achèvement. A l'intérieur de la nef, les travaux - traitement des gerces, renforcement des sablières, traitement des bois de charpente... - sont terminés. Le remplacement des tuiles cassées et le nettoyage des autres tuiles et gouttières sont également achevés, ce qui a permis le retrait des échafaudages. Ne reste plus que quelques travaux à l'intérieur du clocher afin de renforcer les sablières pour que tout soit terminé...

Coût global des travaux : 269 638 €



VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Après le variant "OMICRON" c'est la colère des personnels et des familles qui submerge à son tour l'Education nationale !

Le 13 Janvier dernier a été une journée de mobilisation massive dans les écoles. Ecœurés par une gestion sanitaire erratique que leur inflige le gouvernement, 60% des enseignants ont en effet fait grève à Champs-sur-Marne, qui s'ajoutent aux 15% d'enseignants absents et non remplacés. Jamais depuis le début du quinquennat, un tel front uni ne s'est dressé face à "Blanquer", ministre à la dérive, dont la longévité record s'apparente pour tous ceux qui la subissent, à un interminable chemin de croix.

Cette mobilisation vient parachever cinq années d'autocratie "blanquérienne" au service d'une vision néolibérale de l'école.

Dans notre commune au plus fort de la pandémie, 17 classes ont été fermées suite à des enseignants non remplacés (avec en moyenne 17 X 25 familles impactées), sans compter les classes impactées par des cas Covid confirmés !

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR CHAMPS

TEXTE NON PARVENU

CHAMPS À VENIR

Une année d'engagement et d'actions

En premier lieu, nous vous présentons nos vœux sincères de bonne santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Nous formulons le souhait que 2022 voit la fin de cette pandémie qui bouleverse tant nos existences !

Les élus municipaux de **Champs à Venir** que nous sommes, expriment également le vœu que :

- l'année soit lumineuse pour chacun et chacune, mais aussi dans les rues de Champs la nuit !

- la question centrale d'accès au logement et de rénovation d'un certain nombre de logements sociaux soit au cœur de l'action des bailleurs à Champs !

- la santé devienne vraiment une priorité nationale et locale, car il devient très compliqué d'avoir un RDV chez un généraliste et encore plus chez un spécialiste !

- L'année puisse de nouveau remettre les questions d'éducation et de lutte contre les inégalités au centre des priorités car aujourd'hui les protocoles sanitaires se succèdent, créant beaucoup de confusion !

- Les associations sportives, culturelles et caritatives soient soutenues pour continuer à offrir aux Champésiens une offre d'activités et des possibilités d'engagement citoyen !

- Les agents municipaux puissent être pleinement écoutés et reconnus dans leurs missions de service public !

- La question de l'inclusion des personnes en situation de handicap passe par une réelle accessibilité de tous les équipements publics et par des politiques publiques fortes dans le sport, la mobilité, la culture !

- La ville amie des enfants continue de déployer une variété de solutions d'accueil pour les petits (crèche familiale, collective...) voire les renforce en créant un relais d'assistantes maternelles et en valorisant celles/ceux qui travaillent chaque jour dans ce secteur.

Très heureuse année 2022 à toutes et tous !

J. Gobert, S. Maumont, E. Le Fauchoux

CHAMPS TOUS ENSEMBLE

TEXTE NON PARVENU

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin de 9h à 12h pour les services municipaux : affaires générales, éducation, régie.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit en mairie le mardi matin de 8h30 à 12h, sur rendez-vous, pris le vendredi au plus tard au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 7 février 2022

18h30

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet

par affichage et

site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

RENOUVELLEMENT DES FICHES TARIFAIRES

Si votre **enfant est scolarisé** à Champs-sur-Marne, vous avez **jusqu'au 2 février 2022** pour vous rapprocher de la régie municipale afin de **renouveler votre fiche tarifaire** pour les activités périscolaires.

Les parents **d'enfants en crèche** pourront quant à eux faire réactualiser leur taux horaire pour le forfait crèche **jusqu'au 5 février 2022**.

Etant donné le contexte sanitaire, il est préférable de **transmettre les documents par voie dématérialisée** (si possible en formats PDF ou JPEG pour les photos) à l'adresse suivante :

fichetarifaire@ville-champssurmarne.fr

Les dossiers incomplets ou constitués de documents illisibles ne seront pas traités.

Informations : Service municipal Régie, 01 64 73 48 27



« PASS CULTURE » ÉTENDU AUX 15-17 ANS

Places de cinéma, expositions, instruments de musique... Jusque-là réservé aux jeunes de 18 ans, le « Pass culture » est désormais étendu aux 15-17 ans.

Les jeunes, scolarisés ou non, qui en font la demande, pourront désormais bénéficier de 20 euros l'année de leurs 15 ans, de 30 euros l'année de leurs 16 ans et de 30 euros l'année de leurs 17 ans. Sans oublier les 300 euros l'année de leurs 18 ans...

Informations : Service municipal Jeunesse, 01 48 73 48 55

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN ?

Vous ne vous êtes pas encore débarrassé de votre sapin ? Voici comment procéder :

- **Sapins de moins d'1,5m : déchetterie ou collecte d'ordures**

Les petits sapins de moins de 1,5 m de hauteur, dont la base du tronc ne dépasse pas 10 cm de diamètre, peuvent soit être déposés en déchetterie, soit faire l'objet d'un **enlèvement lors de la collecte des ordures ménagères** (à condition d'être présentés en sacs bien fermés). **Opération jusqu'au 31 janvier 2022**.

- **Sapins d'1,5m et plus : en déchetterie**

Les plus grands sapins sont à apporter **en déchetterie** (et à déposer dans la benne dédiée aux déchets verts). Ils seront alors valorisés en compost.

Les **sapins floqués**, qui ne peuvent pas être compostés, doivent quant à eux être déposés dans la benne des déchets incinérables.

Plus d'informations : www.sietrem.fr

DON DU SANG : PROCHAINE COLLECTE MERCREDI 9 FÉVRIER

L'Établissement Français du Sang (EFS) d'Ile-de-France organise une nouvelle collecte de sang le **mercredi 9 février de 15h à 20h**, venez nombreux, c'est important !

Salle Jean Effel, allée Pascal Dulphy –

Uniquement sur rendez-vous.

Prise de rendez-vous :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



(Naissances)



Août 2021

- Le 23 :** Hoang An THAIS,
Le 25 : Maryam LACHOUB,
Le 27 : Coralie BECK RAMOS,
Le 28 : Mohamed DIOP,
Le 30 : Souleymane DAMA.

Septembre 2021

- Le 3 :** Jonas RALAIVELO,
Le 6 : Souleyman MOKHATARI,
Le 9 : Gamaliel CLAHON, Chakib BA,
Le 24 : Marius BARTH, Tiana BAUMGERTNER,
Le 19 : Hamza KSIAA,
Le 30 : Elie MOUYOUMA.

Octobre 2021

- Le 1^{er} :** Grâce-Emmanuelle BABA,
Le 3 : Ella SOUTHAVY,
Le 7 : Anatole DANIEL,
Le 8 : Enzo KEDJOUAL,
Le 11 : Léa RIAD,
Le 12 : Dîna THIAM, Ibrahim M'BAYE,
Le 14 : Mercy DIAO,

Octobre 2021 (suite)

- Le 16 :** Chamrate WAWAYI,
Le 22 : Noé GOUGEON, Pablo MORENO,
Le 23 : Alessio LOPES,
Le 25 : Vlad RAILEAN,
Le 26 : Lucas DIMIER,
Le 27 : Elsa DURCOS.

Novembre 2021

- Le 8 :** Nolann RUOLS, Saja HOUZI,
Le 13 : James CHOU BIDDIA,
Le 14 : Hannah BOCAGE,
Le 19 : Lior VILSAINT,
Le 24 : Nassim BANI,
Le 30 : Doress BOUTELDJA, Kaméa DIMO DJOUSSI.

Décembre 2021

- Le 4 :** Diego LESÉNÉCHAL,
Le 9 : Mazigh KEMILA,
Le 11 : Lilyanna SOUARE, Assiya ALI,
Le 12 : Leyia BENSELEM,
Le 13 : Suzanne BARIVOITSE,
Le 16 : Neyla BEKHTI.

(Mariages)



Mai 2021

- Le 29 :** Sonia HAMIZI et Chihab ALLI,
Lauresia IKWA IKYA et
Camus KABONGO TSHITOKO.

Juin 2021

- Le 5 :** Aurélie LEDARD et David MC NAMARA,
Cynthia CHEVREUIL et Nicolas LANNOY,
Abida TOUNSI et Gaël CELTON.
Le 12 : Lucie MAYEN et Antoine KERMAÏDIC,
Lully CINAUR et Brahim MENOVAR,
Marie MIRANDA et Narciso LOPES MARQUES,
Chantal BARIÈRE et
Abdelmoumene LAKHDARI.
Le 19 : Morgane DAO et Julien JACQUET.
Le 26 : Leslie COSTECALDE-TORTEL et
Tiphonie DURAND.

Juillet 2021

- Le 3 :** Zainaba SAID MBAE et Thierry ABOLE,
Cécile FONTAINE et Jamil KURDI,
Eva GNINGHAYE GUETCHUIN et
Guy BETIBIHIK WATAT.
Le 10 : Mélodie GRANGIÉ et Yannick SEGOR.
Le 13 : Madalena FERNANDES et Amadou LY.
Le 23 : Habiba HOUAT et Amine ZIKKI.

Août 2021

- Le 7 :** Juba DAHOUMANE et Lisa DAHOUMANE,
Le 17 : Corinne BONNET et Jérôme DALLENES.
Le 18 : Thusintha NATKUNARAJAH et
Rujanthan PATHINATHAN.
Le 21 : Céline MANCEAUX et Baptiste MORIN,
Nolwenn HAVARD et Zakaria DJEBLOUN.

Septembre

- Le 4 :** Marie CABRILLON et Willy MUSTAPHA,
Angélique GREGOIRE et Boubacar DIALLO.
Le 11 : Nancy BAUDERE et Jonathan BAUMGERTNER,
Hélène RICHY et Roland LEANG.
Le 18 : Nathalie JEUILLY et Eric MASSON,
Clara ANNEET et Tiemoko DEMBELE.
Le 25 : Inès MERAH et Damir ALI.

Octobre

- Le 1^{er} :** Lusine SARGSIAN et Edgar NAGAPETYAN.

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Fax. 01 64 73 48 12
Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
www.ville-champssurmarne.fr

POLICE

- Bureau de Champs-sur-Marne
Rue Flandres-Dunkerque
Tél. 01 64 68 07 53
- Commissariat de Noisiel
Tél. 01 64 11 28 28

ENEDIS

Urgence 0 972 675 077

GRDF

Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel
Boîte Postale 49
9, rue de la Mare Blanche
77425 Marne la Vallée cedex 2
Tél. 01 60 37 26 10

Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des résidus ménagers (SIETREM)

Tél. 0 800 770 061
<http://www.sietrem.fr>

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112
- POMPIERS : 18 ou 112
- SOS MÉDECINS 77 NORD :
0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny :
01 61 10 61 10
- Centre Anti-Poison :
01 40 05 48 48
- Urgence dentaire :
08 92 23 11 28

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

